

Réf: Dossier 302101

Avis de constitution

SOCIETE « SM CONSTRUCTIONS » en abrégé « SMC »

Siège Abidjan, ANYAMA ; AZAGUIE-AHOUA, lot 235,
ILOT 27, SECTION : AE, PARCELLE : 170, Lot 235, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SM CONSTRUCTIONS » en abrégé

« SMC »

Objet : CONSTRUCTIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, ANYAMA ; AZAGUIE-AHOUA, lot 235, ILOT 27, SECTION : AE, PARCELLE : 170, Lot 235, Ilot 27

Dirigeant(s) Mme MAMA SAFIATOU EPOUSE MALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03530 du 22/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21668/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

